

Rennes, le 4 février 2020

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Création du premier dispositif inter-régional de recherche, d'évaluation et d'expertise en santé

**Le premier dispositif inter-régional de recherche, d'évaluation et d'expertise en santé (DIREES) est né de la volonté conjointe de l'EHESP et des ARS des Pays de la Loire et de Bretagne d'accompagner la transformation du système de santé en organisant une interface entre chercheurs, experts et décideurs du Grand Ouest.**

Formalisant leur engagement mutuel par une convention tripartite signée en août 2019 par les directeurs des trois institutions, le DIREES a pour objectif de renforcer l'efficacité et la qualité des politiques de santé en facilitant, contribuant ou produisant des expertises ou des évaluations multidisciplinaires d'interventions de santé publique et dans le système de santé, déployées sur le territoire.



*Réunion du comité de pilotage du DIREES, le 24 janvier 2020, en présence de Stéphane MULLIEZ et Jean-Jacques COIPLLET, respectivement directeurs des Agences Régionales de Santé de Bretagne et des Pays-de-la-Loire, et de Laurent CHAMBAUD, directeur de l'EHESP.*

Le comité de pilotage du 24 janvier dernier a été l'occasion de définir les priorités et le programme de travail pour l'année. Le DIREES entre donc dans sa phase opérationnelle et va débuter ses actions sur des questions relatives à :

- **La qualité de vie au travail dans les établissements de santé et médicosociaux ;**
- **L'organisation des soins primaires et la question notamment des leviers susceptibles d'orienter les praticiens vers un exercice coordonné ;**
- **Les contrats locaux de santé et l'impact des mesures de ces contrats dans le champ de la prévention et de la promotion de la santé et de la santé-environnement ;**
- **La qualité de l'air intérieur.**

Le DIREES permettra d'apporter de la matière concrète, scientifique et opérationnelle issue de la recherche et de l'expertise, afin d'éclairer la prise de décision sur les sujets identifiés, en faveur de l'amélioration de la santé des populations.

### À propos de l'EHESP

L'École des hautes études en santé publique (EHESP) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP). Grand établissement, l'EHESP est membre du réseau des écoles de service public (RESP), de la conférence des présidents d'université (CPU) et de la conférence des grandes écoles (CGE). Elle est engagée dans le projet Université de Rennes (UniR).

Véritable plateforme pour l'enseignement et la recherche en santé publique, l'EHESP est structurée selon des départements (sciences humaines et sociales / Institut du management / méthodes quantitatives en santé publique / santé, environnement et travail) intégrés dans un projet interdisciplinaire incluant notamment des centres de recherche labellisés. L'EHESP propose les filières de formation de cadres supérieurs pour la fonction publique, des spécialités de diplôme national de master, des diplômes de mastères spécialisés, des parcours de doctorat et une offre très riche de formation tout au long de la vie.

L'EHESP accueille 10 000 élèves, étudiants ou stagiaires en formation continue provenant d'une cinquantaine de nationalités différentes et fait appel à 1 300 conférenciers par an.

Site internet : [www.ehesp.fr](http://www.ehesp.fr) – Fil twitter : @ehesp

### À propos des Agences Régionales de Santé

Mises en place début avril 2010, les Agence Régionale de Santé (ARS) mettent en œuvre la politique régionale de santé, en coordination avec les partenaires et en tenant compte des spécificités de la région et de ses territoires.

**Etablissement public autonome au niveau administratif et financier**, les ARS assurent une véritable coordination entre les services de l'Etat et l'Assurance Maladie, en regroupant d'anciennes structures traitant de la santé publique et de l'organisation des soins.

**Son champ d'intervention couvre tous les domaines de la santé publique** : la prévention, la promotion de la santé, la veille et la sécurité sanitaire, l'organisation de l'offre de soins en ville, en établissement de santé et dans les structures médico-sociales.

Ses actions visent à améliorer la santé de la population et à rendre le système de santé plus efficace.

#### Contacts presse :

Aurélien ROBERT  
Chargé des relations presse  
ARS Bretagne  
Tél. 02.22.06.72.64  
[Aurelien.Robert@ars.sante.fr](mailto:Aurelien.Robert@ars.sante.fr)

Nathalie CAVAGNI  
Directrice de la communication  
EHESP  
Tél. 02 99 02 28 60  
[Nathalie.Cavagni@ehesp.fr](mailto:Nathalie.Cavagni@ehesp.fr)

Mélanie LAYEC  
Chargée des relations presse  
ARS Pays de la Loire  
Tél. 06 78 26 56 94  
[Ars-pdl-communication@ars.sante.fr](mailto:Ars-pdl-communication@ars.sante.fr)